



Direction Territoriale Centre Bourgogne

Syndicat CFDT-VNF Section DTCB

Compte-rendu Conseil Social Administratif (CSA)

Dijon Lundi 27 mars 2023

CFDT : Laurent Bourgoïn, Didier Mantelet, Patrick Blanc, Christian Lafolly, David Lagrange, Didier Rouau
CGT FO FSE

Administration : Olivier FAURIEL, Lucille LEVEQUE, Karine SIMONNOT, Lindsay CHAN TUNG,
Régine GIRET, Valérie RAVET

L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation du secrétaire adjoint.

Point pour avis :

2. Approbation des procès-verbaux du CTUP du 16 juin 2022 et du 20 septembre 2022

3. Jours de fermeture de la DTCB - Vendredi 19 mai et lundi 14 août 2023

Point information :

4. Règlement intérieur du CSAL

5. Instruction RIFSEEP, prise en compte des corps techniques et information sur les groupes RIFSEEP

Présentation, tour de table

Lecture des déclarations préalables

Un point d'avancement des projets de modernisation des barrages sera fait régulièrement en instances aux OS.

Idem pour les effectifs qui interviennent sur ces ouvrages.

Remontée des grévistes, un rappel de la procédure sera fait

Echanges sur les modalités de dialogue social entre la direction et les organisations syndicales

Point sur les modalités de déclaration des jours de grève

DT on rediffusera la procédure générale

Proposition de procédure au prochain CSA

1. Désignation du secrétaire adjoint : CFDT

Points pour avis :

2. Approbation des procès-verbaux du CTUP du 16 juin 2022 et du 20 septembre 2022

Abstention : vote unanime (trop tardif par rapport à l'instance.)

La CFDT précise sa position en évoquant la modification des instances ainsi que les élus.

3. Jours de fermeture de la DTCB – vendredi 19 mai et lundi 14 août 2023

CFDT demande de proposition de calendrier anticipé en fin d'année N-1 pour les droits privés qui ont les compteurs remis à zéro au 1er juin.

Vote : **Pour** : CFDT, FO, Solidaires **Abstention** : CGT

Pour information

4. Règlement intérieur du CSA Local

Echanges sur les différents articles du règlement intérieur en se référant sur le RI national.

Une demande de précision sur les modalités pour assister aux instances concernant les membres titulaires et suppléants est demandée par les OS.

La direction suivra les directives nationales mais semble sur la retenue.

La CFDT demande, comme en national, que les mêmes droits (délais de route, durée prévisible de la réunion adaptée au contenu de la réunion, temps égal à la durée prévisible de la réunion...) soient accordés aux membres titulaires et suppléants. Elle réitère la demande de poursuite de tableau de suivi des actions pour assurer une visibilité des engagements pris par la direction.

5. Instruction RIFSEEP, prise en compte des corps techniques et information sur les groupes R titulaires IFSEEP

Explications sur l'instruction et la note signée en novembre par le DG

Echanges sur les tableaux, sur les recours.

A disposition pour les informations complémentaires.

La version signée nous sera transmise ultérieurement.

Commentaire CFDT : Les classifications pour les personnels techniques ne sont pas encore notifiées individuellement. La CFDT sera attentive à celles-ci et fera remonter les problématiques éventuelles.

Questions diverses :

Un rappel des délais de diffusion des plannings d'exploitation ainsi que les changements de lieux, d'horaires..., sera fait à l'encadrement. La CFDT prend acte.

Nouvelles du groupe de travail d'astreinte (Demande de l'avancement du planning au SEMEH)

CFDT : Salle visioconférences possibilité de réserver sur agenda Outlook notamment pour l'UTI NY La direction va regarder la possibilité.

Gestion de l'eau, en l'état actuel des réserves, on ne tiendra peut-être jusqu'à fin juin selon les secteurs. Un mode dégradé est envisagé suivant les directives préfectorales.

CFDT : Echange sur l'auto-éclusage, ce n'est qu'un test en cours pour les péniches hôtels sur un secteur et des horaires définis. Nombreuses questions des OS sur la sécurité, les modalités, gestion de l'eau... Une présentation de l'expérimentation sera faite en CSA.

Interrogations sur la classification des logements de services notamment sur les NAS. A réactualiser

CFDT : Question sur le transfert de l'UTI de DIJON à la DRAAF.

La CFDT demande si le projet est concerté avec les personnels et fera l'objet de présentation au CSA et CLSCT. Elle rappelle sa vigilance envers cette UTI qui a déjà déménagé plusieurs fois.

Les élus CSA DTCCB



Cfdt:

VOIES
NAVIGABLES
DE FRANCE

**NE LAISSEZ PAS LE HASARD
DÉCIDER DE VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL !
DEVENEZ LE 1^{ER} DÉFENSEUR
DE VOS DROITS !**